

SES ENGAGEMENTS DE SERVICES

OBJECTIFS

Traiter les demandes de minima sociaux dans un délai de 10 jours dans 90 % des cas.



OBJECTIF ATTEINT

OBJECTIFS

Limiter le temps d'attente à l'accueil à 20 minutes dans 85 % des cas.



OBJECTIF ATTEINT

OBJECTIFS

Avoir une antériorité des dossiers en attente de traitement inférieure à 15 jours dans 85 % des cas.



OBJECTIF ATTEINT

OBJECTIFS

Traiter les courriers dans un délai de 15 jours dans 85 % des cas.



OBJECTIF ATTEINT

OBJECTIFS

Assurer un taux de réponse aux appels téléphoniques dans 90 % des cas.



OBJECTIF ATTEINT

UNE JOURNÉE MOYENNE À LA CAF DE LA LOIRE, C'EST :

4 482
consultations de dossiers

699
appels téléphoniques pris en charge

3 831
courriers arrivés

6 094
pièces traitées

1 171
visites aux accueils

131
courriels reçus

1 233
sms envoyés

SES ÉQUIPES

L'effectif au 31 décembre 2015 s'élève à 451 salariés.

Effectif par tranche d'âge et par sexe.

25,1 %
des salariés travaillent à temps partiel (114)

84,7 %
des salariés sont des femmes (373)

43,25 ans
âge moyen du personnel

Tranche d'âge	Femmes	Hommes	Total
PLUS DE 60 ANS	9	0	soit 9 agents
DE 51 À 60 ANS	98	24	soit 123 agents
DE 41 À 50 ANS	123	23	soit 146 agents
DE 31 À 40 ANS	100	14	soit 114 agents
DE 20 À 30 ANS	52	7	soit 59 agents

SON INVESTISSEMENT EN MATIÈRE DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



39,77 %
DE DÉCHETS RECYCLÉS

100 %
DE DÉCHETS PAPIER ET CARTON RECYCLÉS



38 RÉUNIONS PAR MOIS RÉALISÉES PAR VISO-CONFÉRENCE



83,3 %
DE VÉHICULES PROPRES DANS LA FLOTTE AUTOMOBILE



7,27 %
DE TRAVAILLEURS HANDICAPÉS



3 Avenue Président Emile Loubet
42027 Saint-Étienne Cedex 1
www.caf42.fr

www.32-decembre.fr.04 77 52 32 12



2015
BILAN
D'ACTIVITÉ



La Caf de la Loire intervient sur l'ensemble du département. Elle organise l'accueil administratif et social des allocataires et le traitement des dossiers selon un découpage en quatre territoires : le Forez Montbrisonnais, le Gier Ondaine Pilat, le Roannais et Saint-Etienne.



SES PUBLICS ET PARTENAIRES

LES ALLOCATAIRES

139 135
allocataires

163 968
enfants
bénéficiaires

370 968
personnes couvertes sur
756 715 habitants, soit près
d'un habitant sur deux

LES PARTENAIRES

175
établissements
d'accueil du
jeune enfant
(EAJE)

193
accueils
périscolaires

203
accueils
extrascolaires

50
centres
sociaux

47
relais
assistants
maternels
(Ram)

SES MISSIONS

Acteur majeur de la politique familiale, la Caf aide les familles dans leur vie quotidienne (accueil, entretien des enfants, loisirs), dans leur cadre de vie et pour leur logement et elle accompagne les personnes en difficulté. En 2015, près de 900 millions d'euros ont été versés aux familles et aux partenaires.

Aider les familles à concilier vie professionnelle, vie familiale et vie sociale

Prestation d'accueil du jeune enfant

27 247 bénéficiaires de la Paje pour au moins un de ses volets
153M€ versés

Accueil des jeunes enfants

4 122 places d'accueil collectif dans 175 établissements
95 places créées en 2015

Contrat enfance et jeunesse

44 Cej impliquant 326 communes

Relais assistants maternels

47 relais assistants maternels agréés, 961 290 € versés aux Ram au titre de la prestation de service

Loisirs et vacances

> Aide aux vacances familiales
1 947 séjours familiaux financés pour 786 519 €

> Aide aux vacances sociales

95 séjours « sociaux » pour 50 686 €

> Aide aux vacances des enfants

511 séjours « enfants » en camp et colonie pour 153 900 €
1,3 M€ versés sur des fonds locaux au profit de 138 structures d'accueil de loisirs financées
3 983 190 € versés à ces structures dans le cadre de financements nationaux (prestations de service)

Soutenir la fonction parentale et faciliter les relations parents/enfants

Prestations liées à l'entretien des enfants

216,7 M€ d'allocations familiales, de complément familial, et d'allocation de rentrée scolaire

Les contrats locaux d'accompagnement à la scolarité (Clas)

309 386 € versés

La médiation familiale

115 441 € versés

Le réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents

46 actions soutenues par le Reaap
99 425 € versés par la Caf pour les actions de soutien à la parentalité
50 000 € consacrés à l'animation du réseau

mon-enfant.fr

154 établissements d'accueil de jeunes enfants recensés

238 accueils de loisirs

15 Laep

47 Ram

3 292 assistants maternels

Accompagnement social

> 2 216 familles reçues, 1 342 accompagnées dans le cadre d'une séparation

> 65 personnes reçues, 50 accompagnées dans le cadre d'un veuvage

> 286 personnes reçues, 101 accompagnées dans le cadre d'une grossesse isolée

Accompagner les familles dans leurs relations avec l'environnement et le cadre de vie

Les aides pour le logement

80 483 bénéficiaires d'une aide au logement, 213,3 M € versés

Les prêts à l'équipement

1 241 bénéficiaires
931 066 € d'aides accordées

Les impayés de loyers

1 348 familles reçues, 615 accompagnées dans le cadre d'un impayé de loyer

La lutte contre le logement non décent

311 familles reçues, 240 accompagnées dans le cadre de situations de non décence du logement

L'animation de la vie sociale

50 centres sociaux financés
3,7 M€ de prestations de service versées
924 375 € versés sur fonds locaux

Créer des conditions favorables à l'autonomie, à l'insertion sociale et au retour à l'emploi

Les aides face à la précarité

> 23 561 bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA)

108,2 M€ versés

> 71 bénéficiaires du RSA « jeune »

206 763 € versés

Les aides pour les personnes confrontées au handicap

17 133 bénéficiaires d'aides pour faire face au handicap ou à la maladie
126,3 M€ versés au titre de l'allocation aux adultes handicapés, de l'allocation d'éducation de l'enfant handicapé et de l'allocation journalière de présence parentale

L'aide au domicile des familles

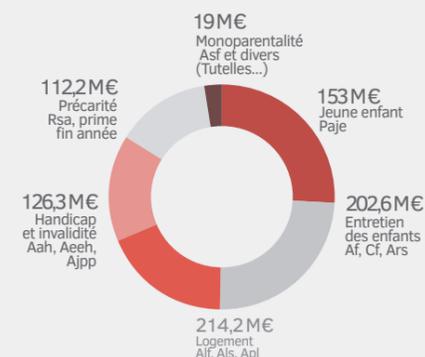
67 722 heures d'intervention auprès de 1 222 familles
3 M€ versés aux associations

SES AIDES ET SERVICES

Pour remplir ses missions dans le cadre des orientations fixées par la convention d'objectifs et de gestion signée entre la Caisse nationale des Allocations familiales et l'Etat, la Caf intervient sous différentes formes :

- > Elle verse des prestations familiales et sociales.
- > Elle propose un accompagnement social aux familles en matière de parentalité et de logement.
- > Elle contribue au développement d'équipements collectifs tels que les crèches, les accueils de loisirs, les centres sociaux.

827,3 M€ DE PRESTATIONS LÉGALES VERSÉES À 139 135 ALLOCATAIRES



MONTANT DES DÉPENSES D'ACTION SOCIALE : 63,9 M€

